

Cours Droit & Lois

Selon les nouvelles ordonnances des examens du Brevet Fédéral (BF) de « Concierge » ou « Personnel technique-maintenance », les cours ci-dessous sont devenus obligatoires pour l'inscription à l'examen du BF en 2016. Pour les candidats ne préparant aucun brevet, il est devenu indispensable de connaître ses droits et obligations vis-à-vis de son employeur et de tiers. Afin de vous éviter toutes recherches fastidieuses, nous avons mis sur pied l'ensemble du programme.

Enseignant / intervenant :

Maître **Philippe CORPATAUX** avocat à Fribourg

Matières dispensées

DROIT

Personnel - protection des données

RESPONSABILITE CAUSALE

> Responsabilité de l'employeur (art. 55 CO).

> Responsabilité du propriétaire d'un bâtiment ou d'un autre ouvrage (art. 58 CO)

GESTION D'ENTREPRISE ET ADMINISTRATION

Bases de l'ordre juridique, du CO et de la LP

- > Structure du système étatique suisse
- > Structure de l'ordre judiciaire suisse
- > Bases du code des obligations
- > Bases du droit des contrats
- > Contrat d'achat, de location, de travail et d'ouvrage
- > Contrats de travail de droit public
- > Droit de la poursuite pour dettes et de la faillite

CIVISME

Structure du système étatique suisse

- Histoire
- Politique
- Structure

Le pouvoir législatif

Le pouvoir exécutif

Le pouvoir judiciaire

Le droit public

Le droit privé

Le code des obligations

PORTFOLIO

Un portfolio ou portefeuille est un dossier personnel dans lequel les acquis de formation et les acquis de l'expérience d'une personne sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par un établissement d'enseignement, un organe examinateur ou un employeur.